

Répertoire national des certifications professionnelles
DNSEP - Diplôme national supérieur d'expression plastique
(DNSEP)

Active

N° de fiche

RNCP36752

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

Code(s) NSF :

- 132 : Arts plastiques
- 134f : Art et design
- 233n : Etudes et projets d agencement intérieur, architecture d intérieur

Formacode(s) :

- 45054 : art
- 46072 : art graphique

Date d'échéance de l'enregistrement : 13-07-2027

▼ **CERTIFICATEUR(S)**

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site interne
MINISTERE DE LA CULTURE	11004601800013		-
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	11004401300040	-	-

▼ RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le DNSEP est délivré dans 38 écoles supérieures d'art et de design, qui sont accréditées conjointement par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et par le Ministère de la Culture. Le diplôme national supérieur d'expressions plastiques confère grade de master.

La certification vise la certification des compétences de professionnels amenés à exercer dans les nombreux domaines relevant de la création artistique ou y faisant appel.

Les écoles supérieures préparant au DNSEP proposent, par les options et pour certaines d'entre elles les mentions spécifiques, des parcours mettant l'accent sur tel ou tel domaine professionnel : restauration-conservation d'œuvres d'art, graphisme et illustration, bande-dessinée, design de service et de politique publique...

Le grade universitaire atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire et sanctionne une formation adossée aux connaissances les plus avancées au niveau de qualification considéré.

Activités visées :

- Conception et réalisation en graphisme, design d'objet et industriel ou d'espace, y compris l'architecture d'intérieur.
- Conception et réalisation de produits multimédia et audiovisuels.
- Enseignement et médiation des arts visuels.
- Réalisation d'œuvres d'arts plastiques, y compris dans le cadre de commandes publiques ou privées.

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention

- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Élaborer un langage plastique singulier et sensible.
- Élaborer un projet artistique : analyser la problématique et les besoins, concevoir et expérimenter (maquettes, prototypes...).
- Présenter un projet artistique dans un espace physique ou virtuel adéquat.
- Articuler la conception d'une production avec sa réalisation.
- Concevoir en autonomie un projet personnel.
- Concilier une démarche d'auteur avec les contraintes d'une commande.
- Se positionner dans une dynamique collective et collaborative.
- Se servir des outils analogiques et numériques de conception et de production.
- Appliquer et expérimenter des techniques de conception et de production.
- Mettre en œuvre des techniques de conception et de production à des objets uniques ou sériels (œuvres, maquettes, prototypes, objets, imprimés, objets multimédias, etc.).
- Élaborer un cahier des charges dans toutes ses dimensions.
- Concevoir les réponses à un cahier des charges dans le domaine artistique.
- Inscrire sa démarche dans une pratique éthique et éco-responsable et promouvoir ces approches.
- Identifier et se servir des langages et questionnements contemporains dans une approche pluridisciplinaire.
- Situer les langages artistiques contemporains dans une perspective historique.
- Organiser un corpus personnel de références.

- Identifier les problématiques et enjeux contemporains pour la création.
- Se présenter et valoriser ses créations à travers un support physique ou numérique.
- Identifier les ressources pour s'engager en tant qu'indépendant ou dans le cadre d'une organisation (régime fiscal et social, droit d'auteur) dans le domaine artistique
- Identifier le paysage professionnel, institutionnel, et associatif des filières et métiers de la création.
- Contribuer à l'éducation et la transmission de la culture des arts visuels en interaction avec d'autres champs artistiques et culturels.
- Identifier et mobiliser de nouveaux outils dans le cadre de sa pratique.
- Intégrer d'autres champs de connaissances en relation avec le projet et la pratique.

Modalités d'évaluation :

Accrochages réguliers, mises en situation professionnelle, soutenance orale, production d'écrits sur son travail et sur ses enjeux artistiques, mémoire, rapport d'expérience professionnelle, jury critique, jury de fin de cursus composé de cinq membres : un enseignant de l'établissement et quatre personnalités extérieures.

Critères : présentation des travaux (formelle et critique), pertinence du parcours et des recherches liées aux travaux, contextualisation du travail (justesse et diversité des références), qualités des réalisations.

Chaque ensemble d'enseignements possède une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

▼ BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>RNCP36752BC01</p> <p>Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	<p>Évaluation continue et épreuves pratiques</p>
<p>RNCP36752BC02</p> <p>Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le 	<p>Évaluation continue et épreuves pratiques</p>

	<p>cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux</p> <p>- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.</p>	
<p>RNCP36752BC03</p> <p>Mettre en œuvre la communication spécialisée pour le transfert de connaissances</p>	<p>- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation</p> <p>- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère</p>	<p>Évaluation continue et épreuves pratiques</p>
<p>RNCP36752BC04</p> <p>Contribuer à la transformation en contexte professionnel</p>	<p>- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches</p>	<p>Évaluation continue et épreuves pratiques</p>

stratégiques nouvelles

- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

RNCP36752BC05

Engager, porter et valoriser une pratique de création

- Élaborer un langage plastique singulier et sensible.
- Élaborer un projet artistique : analyser la problématique et les besoins, concevoir et expérimenter (maquettes,

Évaluation continue et épreuves pratiques

	<p>prototypes...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter un projet artistique dans un espace physique ou virtuel adéquat. - Articuler la conception d'une production avec sa réalisation. - Concevoir en autonomie un projet personnel de création. - Concilier une démarche d'auteur avec les contraintes d'une commande. 	
<p>RNCP36752BC06</p> <p>Concevoir et piloter la mise en œuvre d'une création artistique (en réponse à un cahier des charges)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se servir des outils analogiques et numériques de conception et de production - Appliquer et expérimenter des techniques de conception et de production dans le domaine artistique - Mettre en œuvre des techniques de conception et de production à des objets uniques ou sériels (œuvres, maquettes, prototypes, objets, imprimés, objets multimédias, etc.) - Élaborer un cahier des charges dans toutes ses dimensions - Répondre à un cahier 	<p>Évaluation continue et épreuves pratiques</p>

	<p>des charges</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrire sa démarche dans une pratique éthique, éco responsable et promouvoir ces approches - Identifier et mobiliser les langages et questionnements contemporains dans une approche pluridisciplinaire - Situer les langages artistiques contemporains dans une perspective historique. 	
<p>RNCP36752BC07</p> <p>Se servir des outils et des méthodes de base de la recherche pour l'évolution des pratiques artistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et mobiliser les ressources documentaires (personnes, lieux, outils...). - Mettre en œuvre une méthode de recherche. - Constituer un corpus personnel de références. - Identifier les problématiques et enjeux contemporains pour la création. 	<p>Évaluation continue et épreuves pratiques</p>
<p>RNCP36752BC08</p> <p>Transmettre ses connaissances et ses savoir-faire auprès d'une diversité de public, dans des contextes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se servir des outils et des méthodes de transmission spécifiques. - Présenter et partager sa propre démarche 	<p>Évaluation continue et épreuves pratiques</p>

de médiation ou d'enseignement de la création artistique

artistique.
- Identifier et mobiliser une variété de modalités de présentations et de médiations (exposition, conférence, publication, cours, intervention, etc.).
- Répondre aux enjeux liés à la mise en partage des connaissances (licence, science ouverte, etc.), notamment dans l'espace numérique.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

L'intégralité de la certification s'obtient par la validation de tous les blocs de compétences identifiés dans la fiche RNCP.

▼ SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Les titulaires du Diplôme national supérieur d'expression plastique exercent principalement dans les secteurs de l'art et du design, sous des statuts variés : indépendants (profession libérale, artiste-auteur), gérant ou associé d'une agence ou d'une entreprise, salarié d'une entreprise (département de design ou de recherche et développement), salarié de la fonction publique de l'État ou territoriale.

Ils sont susceptibles d'exercer simultanément ou successivement des métiers relevant du secteur de la création et de sa transmission.

90-Activités créatives, artistiques et de spectacle

Type d'emplois accessibles :

Artiste plasticien, designer, photographe-auteur, graphiste, scénographe, architecte d'intérieur, illustrateur et auteur de bandes dessinées, créateur du multimédia, enseignant en art et design, directeur artistique, commissaire d'exposition

Code(s) ROME :

- E1104 - Conception de contenus multimédias
- H1204 - Design industriel
- E1205 - Réalisation de contenus multimédias
- F1102 - Conception - aménagement d'espaces intérieurs
- B1101 - Création en arts plastiques

Références juridiques des réglementations d'activité :

▼ VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
En contrat d'apprentissage	X		Désigné par le directeur de l'établissement : un enseignant de l'établissement et 4 personnalités qualifiées extérieures, dont l'une

			est désignée comme président par le directeur de l'établissement
Par expérience	X		Désigné par le directeur de l'établissement : un enseignant de l'établissement et 4 personnalités qualifiées extérieures, dont l'une est désignée comme président par le directeur de l'établissement
En contrat de professionnalisation	X		Désigné par le directeur de l'établissement : un enseignant de l'établissement et 4 personnalités qualifiées extérieures, dont l'une est désignée comme président par le directeur de l'établissement
Après un parcours de formation continue	X		Désigné par le directeur de l'établissement : un enseignant de l'établissement et 4 personnalités qualifiées extérieures, dont l'une est désignée comme président par le directeur de l'établissement

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Désigné par le directeur de l'établissement : un enseignant de l'établissement et 4 personnalités qualifiées extérieures, dont l'une est désignée comme président par le directeur de l'établissement
Par candidature individuelle		X	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

▼ LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

▼ BASE LÉGALE

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

24/07/2013

Arrêté du 16 juillet 2013 modifié portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques, et annexes de l'arrêté du 26 août 2016 (B.O. du ministère de la Culture n°262 –septembre 2016)

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
21/07/2018	Arrêté du 13 juillet 2018 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant et des arts plastiques en vue de la délivrance des diplômes conférant un grade universitaire défini à l'article L 613-1 du Code de l'éducation
27/07/2018	Arrêté du 22 janvier 2018 relatif à la mise en place de la VAE pour la délivrance d'une certification professionnelle relevant du ministère de la Culture

Date d'effet de la certification

13-07-2022

Date d'échéance de l'enregistrement

13-07-2027

▼ **POUR PLUS D'INFORMATIONS**

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification

:

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Arts-plastiques>

Liste partielle des organismes préparant à la certification :

Nom légal	Rôle
PAVILLON BOSIO, ECOLE SUPERIEURE D'ARTS PLASTIQUES DE LA VILLE DE MONACO	Habilitation pour former et organiser l'évaluation

Liste complète des organismes préparant à la certification

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/edition/exportPartenaireSp/23024/true>)

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP12797 (/recherche/rncp/12797)	RNCP12797 - DNSEP - Créateur concepteur d'expressions plastiques option art, design, communication (DNSEP)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation
(<https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/documentDownload/23024/392739>)